

val de gâtine

Bientôt le tri des biodéchets

Mardi 20 juin 2023, le conseil communautaire du Val de Gâtine, présidé par Jean-Pierre Rimbeau, s'est réuni dans la salle de réunion du Smited à Champdeniers. La séance a débuté par l'intervention informative de Mme Monteil, responsable de l'urbanisme au sein de l'intercommunalité portant sur le déploiement des énergies renouvelables. L'État souhaite son accélération et les communes doivent définir des zones par filières énergétiques pour décembre 2023. Il faut prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine et concerter les habitants.

Tri des biodéchets. Le rapport annuel 2022 du Sictom (Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères) Champdeniers - Coulonges est approuvé.

Il est ensuite question du tri à la source des biodéchets obligatoire au 1^{er} janvier 2024. L'objectif est de réduire leur volume car ces déchets non dangereux biodégradables issus du jardin, alimentaires ou de cuisine représentent 30 % de la collecte.

La mise en place gratuite de composteurs individuels ou collectifs est évoquée.

En vue de cette instauration et pour établir une demande de financement impactante au Fonds vert auprès du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, une collaboration avec le SMC Haut Val de Sèvre et la communauté de communes de Parthenay-Gâtine est mise en place.

Tarifs. Le centre musical communautaire de Coulonges-sur-Autize verra les tarifs des activités musicales proposées augmentés pour 2023-2024.

Les taux des taxes de séjour pour 2024 seront à la hausse tout en restant inférieurs aux plafonds nationaux. Avec près de 20.900 € collectés l'an passé, le président insiste sur son importance et le fait que ce budget est intégralement réinvesti localement dans des actions liées au tourisme.

Transports scolaires. Hormis les liaisons de RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) dont les tarifs restent inchangés, les transports scolai-

res les coûts seront à la hausse de quelques euros mensuels sur les trois ans à venir.

Convention avec la chambre d'agriculture. Dans le cadre de son projet territoire, la communauté de communes s'est fixée des objectifs. Ce partenariat permettra de définir une stratégie de coopération et de mobiliser les moyens permettant d'impliquer les acteurs agricoles dans les projets relatifs au développement économique.

Livre blanc TER Métropolitain. Dix intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine et Val de Loire dont Val de Gâtine ont créé une entente pour peser et faire entendre leurs souhaits en termes de mobilité et plus précisément de liaisons ferroviaires. Sur le territoire, la régénération de la ligne Niort-Saintes pourrait entraîner la réouverture au trafic passagers de la ligne Niort-Parthenay-Thouars. Il y a ici, l'opportunité de créer une halte à Champdeniers - Montplaisir. Les bus régionaux Nouvelle-Aquitaine desservent déjà ce lieu et une aire de covoiturage est très fréquentée.